

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2027

DATE CALENDRAIRE	JFT2	JFF	T2-RTGS	CORE	CEPC
Vendredi 1 ^{er} janvier 2027 Jour de l'an	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Samedi 2 janvier 2027	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 26 mars 2027 Vendredi Saint	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 29 mars 2027 Lundi de Pâques	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Samedi 1 ^{er} mai 2027 Fête du travail	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Jeudi 6 mai 2027 Ascension	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Samedi 8 mai 2027 Victoire 1945	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Lundi 17 mai 2027 Lundi de Pentecôte	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Mercredi 14 juillet 2027 Fête Nationale	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Dimanche 15 août 2027 Assomption	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Lundi 1 ^{er} novembre 2027 Toussaint	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Jeudi 11 novembre 2027 Armistice 1918	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Samedi 25 décembre 2027 Noël	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Dimanche 26 décembre 2027 Boxing Day	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé

Légende :

JFT2 : Jour férié T2

JFF : Jour férié français

En 2027, le 1^{er} mai (fête du Travail), le 8 mai (victoire 1945), le 25 décembre (Noël) tombent un samedi, le 15 août (Assomption) et le 26 décembre (Boxing Day) un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET :

- Système de règlement de gros montant : ABE clearing EURO1
 - Système de compensation : LCH.SA
 - Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
 - Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), ABE clearing STEP2
- Ces systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.
- Concernant CORE (FR) :
- Les jours où T2 est ouvert, CORE(FR) est ouvert.
 - Les jours où T2 est fermé, si ce jour n'est pas férié en France, alors CORE(FR) reste ouvert aux seuls échanges (pas de règlement).
 - Les jours où T2 est fermé, si ce jour est férié en France, alors CORE(FR) est fermé
- Systèmes de paiement instantané tels que TIPS, ABE clearing RT1 ou STET IP sont ouverts en 24/7/365 et ne sont pas concernés par les jours de fermeture.

Remarques :

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés T2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.